

20 mar 2008 -18:58

Appartient à [Conseil des ministres du 20 mars 2008 - Nouveau gouvernement](#)

Installation du gouvernement

Composition et fonctionnement du nouveau gouvernement

Composition et fonctionnement du nouveau gouvernement

Après la prestation de serment des ministres, à 13 heures au Château de Laeken, le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi. Au cours de la première réunion du nouveau Conseil des ministres, un certain nombre de mesures ont été prises pour l'installation du gouvernement. Les compétences des ministres et secrétaires d'Etat ont été réparties comme suit :

- M. Yves Leterme, Premier ministre
- M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles
- Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
- M. Patrick Dewael, vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur,
- M. Jo Vandeuren, vice-premier ministre et ministre de la Justice et des Réformes institutionnelles
- Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances
- M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères
- Mme Sabine Laruelle, ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique
- Mme Marie Arena, ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes
- M. Pieter De Crem, ministre de la Défense
- M. Paul Marnette, ministre du Climat et de l'Energie
- M. Charles Michel, ministre de la Coopération au développement
- Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques
- M. Vincent Van Quickenborne, ministre pour l'Entreprise et la Simplification
- Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Politique de migration et d'asile
- M. Etienne Schouppe, secrétaire d'Etat à la Mobilité, adjoint au Premier ministre
- M. Carl Devlies, secrétaire d'Etat à la Coordination de la lutte contre la fraude, adjoint au Premier ministre
- M. Bernard Clerfayt, secrétaire d'Etat, adjoint au ministre des Finances
- M. Olivier Chastel, secrétaire d'Etat chargé de la Préparation de la présidence européenne, adjoint au

ministre des Affaires étrangères

- M. Frédéric Laloux, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes
- Mme Julie Fernandez-Fernandez, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, adjointe à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
- M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat au Budget, adjoint au Premier ministre, et secrétaire d'Etat à la Politique des familles, adjoint à la ministre de l'Emploi.

Le Premier ministre Yves Leterme et les vice-premiers ministres Didier Reynders, Laurette Onkelinx, Patrick Dewael, Jo Vandeurzen et Joëlle Milquet forment ensemble le cabinet restreint.

Les ministres et les secrétaires d'Etat ont pris connaissance des circulaires sur le fonctionnement du gouvernement, des notes relatives à leur statut en tant que membre du gouvernement ainsi que des procédures à suivre pour la déclaration de patrimoine. Ils ont en outre pris connaissance de la circulaire relative à l'installation des secrétariats et des cellules stratégiques.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe